

SÉANCE DU 2025-10-01

À l'hôtel de ville de Saint-Léon-le-Grand, situé au 8 A place de l'église le 01^e jour du mois d'octobre deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures trente minutes, s'est tenue la séance régulière des membres du conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand. Sont présents : Monsieur le Maire JEAN-CÔME LÉVESQUE, mesdames et messieurs les conseiller(ère)s suivant(e)s : SUZIE LACOMBE, SERGE LÉVESQUE, LISE PINAULT, SERGE IMBEAULT, AUBERT TURCOTTE ET AURÈLE TURCOTTE. Le directeur général et secrétaire trésorier est également présent à la rencontre. Le conseil formant quorum sous la présidence du maire ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 2025-03-10

2025-10-127

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
 2. Adoption du procès-verbal du 2025-09-08
 3. Adoption des comptes du mois.
 4. Période de questions sur les comptes du mois
 5. Achat d'Abrasif
 6. Salaire élection municipale 2025
 7. Appui CPTAQ
 8. Appui TELUS
 9. Décompte final et réception provisoire: Pavage rang de l'Église
 10. Lotissement : Samuel Turcotte
 11. Adoption des États financiers au 30 septembre 2025
 12. Don :
 - a) L'accorderie
 - b)
 13. Correspondance
 14. Varia : a)
 15. Période de questions
 16. Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Suzie Lacombe propose appuyée par madame la conseillère Lise Pineault d'adopter l'ordre du jour.

2025-10-128

2. Adoption du procès-verbal du 2025-09-08

Monsieur le conseiller Aurèle Turcotte propose appuyé par monsieur le conseiller Serge Lévesque et résolue unanimement d'adopter le procès-verbal du 2025-09-08 tel que rédigé.

2025-10-129

3. Lecture et adoption des comptes du mois

AQUATECH	696.66
AQUAZONE	125.30
BÉLANGER CENTRE JARDIN PAYSAGISTE FLEURI	822.07
BRANDT MONT-JOLI	298.44
BUANDERIE-NETTOYEUR DE L'EST	120.75
CARRÉ HUGUETTE	280.00
CARREFOUR DU CAMION AMQUI	18.25
CONSTRUCTION D'ÉQUERRE INC.	5 455.56
DLL FINANCIAL SOLUTIONS PARTNER	419.66
ÉLECTRICITÉ GARON INC.	405.99
GAGNON LA GRANDE QUINCAILLERIE	119.23
GLS	35.38
H2LAB	197.47
RÉAL HUOT INC	250.68
HYDRO-QUÉBEC RANG ÉGLISE	24 704.68
MRC MATAPEMIA	1363.48
PIÈCE D'AUTOS DR INC	476.84
PERMAROUTE	1 629.78
PROPULSE ÉNERGIE SEC SONIC	2 305.74
TCHÈQUE ÇA! BOUQUINS ET CURIOSITÉS	546.95
TRANSPORT JMF LAPIERRE ET FILS INC	1071.03
TELUS QUÉBEC RANG ÉGLISE	5 599.59
TETRA TECH QI INC.	252.95
TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST	215.46
UNORIA COOPÉRATIVE	831.57
CARTE DE CRÉDIT VISA	181.65

Madame la conseillère Suzie Lacombe propose appuyée par monsieur le conseiller Serge Lévesque et résolue unanimement d'adopter les comptes du mois de septembre 2025 pour un total de 48 480.01\$ et d'en autoriser le paiement.

4. Période de questions sur les comptes du mois

Monsieur le maire Jean-Côme Lévesque répond aux questions sur les comptes du mois.

2025-10-130

5. Achat abrasif

Monsieur le conseiller Serge Lévesque propose appuyée par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement de faire l'achat de 600 tonnes d'abrasif pour la saison de déneigement 2025-2026 à Les entreprises L. Michaud et fils 1982.

2025-10-131

6. Salaire Élection municipale 2025

Madame la conseillère Lise Pineault propose appuyée par madame la conseillère Suzie Lacombe et résolue unanimement de payer le personnel électoral de la façon suivante :

Scrutateur : 23.00\$
Secrétaire : 21.00\$
Préposé à l'information : 20.50\$
Président de la commission de révision : 21.00\$
Table du vérificateur : 18.50\$ de l'heure

2025-10-132

7. Appui CPTAQ : TELUS

Monsieur le conseiller Serge Lévesque propose appuyé par monsieur le conseiller Aurèle Turcotte et résolue unanimement d'appuyer Télus dans leur

demande auprès de la C.P.T.A.Q. incluant les critères suivants :

CRITÈRES OBLIGATOIRES		
1	Le potentiel agricole du lot et des lots.	7T, 5-5T 7-5T
2	Le potentiel agricole des lots avoisinants.	7T, 5-5T 7-5T
3	Les possibilités d'utilisation du lot à des fins d'agriculture	Limité, c'est un lot entièrement boisé où il n'y a pas d'agriculture.
4	Les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation des lots avoisinants	Aucune puisque l'agriculture n'y est pas pratiquée.
5	Les contraintes et les effets résultant de l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement et plus particulièrement pour les établissements de production animale	Le projet n'aurait pas d'impact.
6	La disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture.	Ceci est le meilleur emplacement tel que mentionné par le demandeur et le projet n'aurait pas d'impact pour l'agriculture.
7	L'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles	Aucun impact.
8	L'effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol dans la municipalité et dans la région	Aucun impact.
9	La constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture	Aucun impact.
10	L'effet sur le développement économique de la région	Le projet est de première nécessité pour établir une bonne couverture cellulaire.
11	Les conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d'une collectivité lorsque la faible densité d'occupation du territoire le justifie.	
12	Plan de développement de la zone agricole	Le projet serait bon pour son développement.

2025-10-133

8. Appui au site de télécommunication Telus pour réseau cellulaire sur le lot 5 429 163, cadastre du Québec à Saint-Léon-le-grand

Considérant que la Municipalité n'est pas desservie par une couverture cellulaire;

Considérant que le gouvernement du Québec a mis sur pied un programme de subventions d'infrastructure permettant d'améliorer la connectivité dans les régions;

Considérant que les outils de télécommunication sans fil font désormais partie intégrante de notre quotidien et qu'ils sont bénéfiques pour l'ensemble de la Municipalité ainsi que les services essentiels et d'urgence;

Considérant que TELUS a été mandaté par le Ministère du Conseil Exécutif pour

installer des infrastructures de télécommunications dans la région;

Considérant que les membres du Conseil municipal, sur la base du document transmis pour le projet de TELUS le 25 février 2025, ont obtenus assez d'information sur le projet de site de télécommunication.

Pour ces motifs, madame la conseillère Suzie Lacombe propose appuyée par madame la conseillère Lise Pineault et résolue unanimement que les membres du Conseil municipal sont en faveur dudit projet de TELUS, soit d'ériger une tour de télécommunication de type autoportante d'une hauteur de 60 mètres sur le lot 5 429 163, Cadastre du Québec à Saint-Léon-le-Grand.

2025-10-134

9. Décompte final et réception provisoire: Pavage rang de l'Église

Monsieur le conseiller Aurèle Turcotte propose appuyée par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement de payer le décompte final et de la réception provisoire à Eurovia Québec Construction inc. au montant de 11 924.14\$

2025-10-135

10. Lotissement : Samuel Turcotte

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyée par madame la conseillère Suzie Lacombe et résolue unanimement d'accepter la demande de lotissement de monsieur Samuel Turcotte et de mandater le service d'aménagement de la MRC de la Matapedia pour modifier le ou les règlements d'urbanisme de la municipalité.

2025-10-136

11. Adoption des États financier au 30 septembre 2025

Monsieur le conseiller Serge Lévesque propose appuyé par monsieur le conseiller Serge Imbeault et résolue unanimement les états financiers au 30 septembre 2025 tel que déposés par le directeur général.

12. Don

Il n'y a pas de don

13. Correspondance

La correspondance est lue

14. Varia

Il n'y a pas de varia

15. Période de questions

Monsieur le maire répond aux questions du public

2025-10-137

16. Levée de la séance

Madame la conseillère Suzie Lacombe propose appuyée par monsieur le conseiller Aurèle Turcotte et résolue unanimement de lever la séance.

Jean-Côme Lévesque
Maire

Jean-Noël Barriault
Directeur général greffier trésorier